

La déclaration d'intention en résumé :

La déclaration d'intention est un texte, d'une ou deux pages, rédigé par chacun des époux. Ils ne peuvent écrire une lettre commune mais doivent rédiger chacun un texte. Son rôle est d'officialiser votre engagement.

Elle est écrite librement mais doit faire mention des quatre piliers du mariage :

Vous pouvez commencer par retracer votre histoire :

- votre rencontre, ce que vous avez découvert, ce que vous avez ressenti, les joies et les difficultés, ce qui a changé, ce qui vous a déterminé à vous engager. Libre à vous d'écrire ce qui vous semble important.

Ensuite, vous pouvez développer les 4 piliers du mariage:

La liberté : Expliquez comment vous vous sentez librement engagé(e) dans ce projet de mariage et comment vous allez vivre dans le respect de l'indépendance de chacun

L'indissolubilité : vous vous mariez pour la vie tout entière

La fidélité : Exprimez la façon dont vous vous engagez à être fidèle à l'autre

La fécondité, Exprimez votre désir d'accueillir des enfants et de les élever dans l'amour de Dieu. Et si ce n'est pas possible, ce que vous souhaitez construire à deux.

Expliquer brièvement comment vous concevez chacun de ces 4 piliers

A la fin, ou au tout début, vous pouvez également exprimer votre foi et l'importance que revêt pour vous le fait de vous marier à l'église.

Vous pouvez également faire part des valeurs humaines qui sont importantes pour vous et pour votre engagement en couple.

Vous devez la signer et la transmettre au célébrant avant le mariage. Il la signera également.

Elle est confidentielle. Elle n'est transmise qu'au célébrant et jointe au dossier officiel de l'église concernant votre mariage.

Par contre, si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'exprimer certains points de cette lettre au moment de la célébration.